

P. 8-9

VOIRIE

Rénovation des routes

P. 12-13

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

Un nouvel élan

P. 19

TOTEMS

de villes

N° 12

JUIN > DÉC. 2024

CONFLUENCES

LE MAGAZINE DE VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

ÉDITORIAL



Un nouveau souffle pour notre territoire

Alors que 2024 touche à sa fin, il est temps de faire le point sur les actions et les projets qui ont marqué cette année, tout en se tournant vers un avenir encore plus ambitieux pour notre territoire.

L'une des avancées majeures de cette année a été l'augmentation significative du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour la voirie. Avec une enveloppe supplémentaire de 500 000 euros, nous avons pu engager des travaux essentiels sur nos infrastructures routières. Cette hausse budgétaire, fruit d'une gestion rigoureuse et d'une volonté politique forte, nous permet d'améliorer la qualité de nos routes, mais aussi d'assurer une sécurité accrue pour tous les usagers.

Dans la continuité de nos efforts pour améliorer les services publics, nous avons mis en place un accueil dédié au service de collecte des déchets. Cette nouvelle organisation vise à répondre plus efficacement aux attentes des habitants et à améliorer la gestion des déchets sur l'ensemble de notre territoire.

Sur le plan de l'aménagement, plusieurs projets structurants ont vu le jour. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat (PLUI-H) a franchi une étape importante cette année, affirmant notre vision à long terme pour un développement harmonieux du territoire, conciliant croissance démographique et préservation de l'environnement. Parallèlement, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a

été lancée, offrant aux propriétaires des aides pour rénover et moderniser leurs logements, avec pour objectif d'améliorer la qualité de vie et de valoriser notre patrimoine bâti. Toujours dans cette dynamique d'aménagement, nous avons également mis en avant le schéma stratégique des mobilités, un plan clé pour mieux organiser les déplacements sur notre territoire.

Concernant la gouvernance, l'installation de nos 19 conseillers communautaires au sein du syndicat mixte du SCOT de l'Agglomération de Montauban est une étape majeure. Cela nous permet de peser davantage dans les décisions relatives à l'aménagement du territoire.

Les aides économiques ont également fait l'objet d'une révision complète en 2024. En tenant compte des défis que rencontrent nos entreprises locales, nous avons repensé les dispositifs pour mieux accompagner les entrepreneurs, artisans et commerçants mais aussi les agriculteurs et les professionnels de santé. Ces aides revisitées sont plus accessibles, plus ciblées, et mieux adaptées aux besoins réels des acteurs économiques de notre territoire, en encourageant l'innovation et en soutenant la croissance locale.

Alors que les fêtes de fin d'année approchent, je tiens à vous adresser, au nom de toute l'équipe communautaire, mes vœux les plus sincères. Que ces moments de convivialité et de partage soient synonymes de joie et de sérénité pour chacun d'entre vous. Que 2025 soit une année pleine de promesses et d'accomplissements pour notre territoire, sous le signe de la solidarité, du progrès, et du vivre ensemble.

Très belles fêtes à tous et excellente année 2025 !

Dominique Briois, Président.

3-4-5 L'Actualité, en brèves !

6 Collecte des déchets

Broyage sur les communes / Accueil service déchets

7 GEMAPI

Démarche Garonne Débordante
SPANC redevance annuelle / Nouveau prestataire

8-9 Voirie

10-11 Aménagement OPAH / Point PLUi-H

12-13 Développement économique

Avancement concertation Zone FLEURY
Mise en avant des nouvelles aides économiques

14 Office de Tourisme Intercommunal

Nouveau statut / Information Baludik / Facebook

15 Mobilité

16-17-18 Santé et social

Retour sur le SISM 2024
Ateliers numériques
Exposition Assistantes Maternelles
Nouveau questionnaire Aire des Gens du Voyage
Travaux en cours

19 Totems de villes

CONTACTER LA CCTC

La Communauté de Communes Terres des Confluences vous accueille :

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 17h

636, Rue des Confluences
82102 CASTELSARRASIN Cedex

Tél. : 05 63 95 56 00

Mail : accueil@terresdesconfluences.fr

www.terresdesconfluences.fr

Magazine CONFLUENCES édité par la Communauté de communes Terres des Confluences - Édition semestrielle - Imprimé à 20820 exemplaires - Dépôt légal

Directeur de la publication : Dominique BRIOIS

Coordination de rédaction : Bernard BOUCHÉ

Graphisme : Anne-Fleur Dauchez et Corine Leroy / studio-lalo.fr

Impression : Techniprint Montauban

Crédits photos : Terres des Confluences, Freepik, SIRTOMAD, Toni MYWAVE, Agence Frappe, Signaux Girod, Adobe Stock, Office de Tourisme Moissac - Terres des Confluences, X,...

Ce document est imprimé par une entreprise labellisée Imprim'vert avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.

RESTONS EN CONTACT

www.terresdesconfluences.fr

Magazine «Confluences»
2 fois par an (juin et décembre)

Panneau Pocket
CC Terres des Confluences

Facebook
@Terres.des.Confluences

Lettre d'information
Tous les deux mois

LinkedIn
@cc-terres-des-confluences

DÉBUT DES TRAVAUX DE LA ZAE DE LA BIARNE : UN NOUVEL ÉLAN POUR LES ENTREPRISES ARTISANALES LOCALES

Les travaux de la Zone d'Activité Économique (ZAE) de la Biarne ont officiellement commencé, marquant une étape clé pour le développement économique de notre territoire. Avec une livraison prévue entre fin février et début mars 2025, cette nouvelle zone est conçue pour accueillir des entreprises artisanales, industrielles et commerciales, offrant ainsi une opportunité supplémentaire de renforcer le tissu économique local et de favoriser la création d'emplois.



Un projet pensé pour les entreprises locales

S'étendant sur une superficie totale de **21 945 m²**, la ZAE de la Biarne proposera **neuf lots constructibles** adaptés aux besoins des entreprises de proximité.

Des conditions avantageuses pour l'implantation

L'un des principaux atouts de cette nouvelle zone est le prix de vente foncier, fixé à **17 € par m²**. Ce tarif compétitif permet aux entreprises de s'installer dans des conditions attractives, encourageant ainsi de nouvelles implantations. La **pré-commercialisation** est déjà ouverte, offrant aux entrepreneurs la possibilité de réserver leur futur emplacement dès aujourd'hui.



Un soutien au développement économique local

Avec un investissement total estimé à **667 000 € TTC**, la ZAE de la Biarne constitue un levier important pour le développement économique de notre territoire.

Livraison prévue au 1^{er} trimestre 2025

Le chantier avance à un rythme soutenu, et la livraison des lots est prévue pour le **premier trimestre 2025**. Les entreprises intéressées peuvent dès à présent entamer les démarches pour leur implantation future, profitant ainsi de cet environnement propice à leur développement.

ARRÊT DU DISPOSITIF DES CHÈQUES CADEAUX BEEGIFT

À la suite de la mise en liquidation judiciaire de la société Beegift en juin dernier, la Communauté de Communes se voit dans l'obligation de mettre fin à l'opération des chèques-cadeaux. Bien que cette initiative ait connu un succès auprès des commerçants locaux et des habitants, la faillite de Beegift rend nécessaire la suspension de ce dispositif pour le moment.

La Communauté de Communes reste pleinement engagée à soutenir le dynamisme local et à encourager l'économie de proximité. Nous travaillons activement à l'exploration de solutions alternatives qui permettront de soutenir les commerçants tout en accompagnant les habitants dans leur pouvoir d'achat.

Nous tenons à remercier les usagers pour leur compréhension et leur fidélité tout au long de cette initiative. Soyez assurés que nous vous tiendrons informés des futures initiatives mises en place pour promouvoir le commerce local.



L'ACTUALITÉ EN BRÈVES !

U&CO : VOTRE TIERS-LIEU DE TRAVAIL FLEXIBLE ET COLLABORATIF

U&CO est le réseau d'espaces de travail partagé, collaboratif et flexible, conçu pour répondre aux besoins des salariés et des entrepreneurs. Que vous recherchiez un bureau à la demi-journée, à la journée ou au mois, U&CO vous propose des solutions adaptées dans des lieux mutualisés, hyperconnectés et conviviaux.

Développé par la Communauté de Communes Terres des Confluences, U&CO compte actuellement deux sites : 12 boulevard Lakanal à Moissac et 1 place des Templiers à La Ville Dieu du Temple.

Ces espaces sont idéaux pour les entrepreneurs, les travailleurs indépendants, les salariés actifs, ainsi que pour les salariés nomades.

U&CO propose une multitude d'options pour le télétravail, des bureaux ponctuels, des salles de réunion, et des lieux d'échange entre professionnels. Parmi les nombreux avantages offerts, vous trouverez un accès à Internet en fibre optique, un espace détente, des casiers pour les co-workers réguliers, la climatisation, un parking sur place et la proximité des commerces du centre-ville.

Face à l'essor du télétravail, la Communauté de Communes s'engage à développer davantage d'espaces de travail partagé sur son territoire. U&CO répond ainsi à un besoin croissant de flexibilité et de collaboration dans le monde professionnel d'aujourd'hui.

U, c'est toi, CO, c'est les autres.



Pour plus d'informations, consultez le site officiel de la Communauté de Communes Terres des Confluences :

Mail : economie@terresdesconfluences.fr - Tél. : 05 63 95 56 00



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

PASS DECHET'TRI :

Depuis le 30 septembre 2024, l'accès aux déchetteries de Saint Béart (Castelsarrasin), Saint Pierre (Moissac) et La Biarne (Saint Nicolas de la Grave) se fait uniquement avec le Pass Déchet'Tri.

Le Pass Déchet'Tri est une carte d'accès nominative qui permet aux usagers de se rendre dans les trois déchetteries du territoire. Ce système électronique remplace l'ancien macaron.

Pour commander votre Pass, remplissez le formulaire en ligne sur notre site internet ou rendez-vous au service Collecte Déchets (plus d'informations page 6). Une fois obtenu, il suffira de le présenter à l'entrée des déchetteries pour un accès rapide. Le premier Pass est gratuit, et son renouvellement en cas de perte coûte 10 €.

Pour plus d'informations, consultez le site officiel de la Communauté de Communes Terres des Confluences ou contactez le service déchets :

Mail : service.dechets@terresdesconfluences.fr

Tél. : 05 63 95 56 00 – choix 2.



FIN DE L'OPÉRATION DE DÉSENCOMBREMENT DU LIT DU RUISSEAU DU BARTAC

Débutés fin janvier 2024, les travaux déclarés d'intérêt général par le Préfet de Tarn-et-Garonne, se sont terminés en octobre 2024. Après une période hivernale et printanière très pluvieuse limitant la progression en bord de cours d'eau par l'entreprise Actiforest spécialisée en travaux forestiers et mandatée par la Communauté de Communes.

Ces travaux curatifs suite à l'orage du 20 juin 2023 avaient pour objectif premier de désencombrer le ruisseau du Bartac pour rétablir le bon écoulement des eaux, là où les riverains n'avaient pu intervenir.

Les actions menées comprennent l'abattage des arbres très instables, déssouchés, étêtés ou poussant trop bas dans le lit du cours d'eau, ainsi que l'enlèvement des embâcles et l'évacuation des déchets de coupe qui ne pouvaient pas être broyés sur place.

Au total, sur **6 km de cours d'eau**, ce sont près de :

- **1000** interventions exécutées
- **300 m³** de bois coupés
- **200 m³** d'embâcles enlevés
- **30** souches de gros volume retirées du lit

Ensuite, il sera temps d'effectuer un travail préventif d'entretien de la végétation sur les berges, dont les riverains demeurent les premiers responsables.



CONFLU'O : NOUVEAUX HORAIRES ET TARIFS POUR UN SERVICE OPTIMISÉ

Depuis septembre, le Centre Aquatique Conflu'O a adapté ses horaires pour mieux répondre aux attentes de ses usagers. **Le bassin ludique est désormais ouvert tous les mercredis, de 10h30 à 18h00**, offrant ainsi une plage horaire étendue pour les familles souhaitant profiter d'une journée complète de détente aquatique, sans interruption.

En parallèle, les tarifs ont été revus afin de garantir des prestations de qualité et un confort optimal pour tous les visiteurs. Ces ajustements tarifaires sont disponibles sur le site officiel de Conflu'O, permettant à chacun de consulter les nouvelles grilles tarifaires et les horaires d'activités en toute simplicité.

Ces modifications ont permis de mieux répondre aux besoins des habitants du territoire, en offrant un service accessible amélioré et des horaires plus adaptés à la fréquentation des bassins, pour une expérience encore plus agréable au sein de Conflu'O.





OPÉRATION DE BROYAGE SUR VOS COMMUNES.

Le broyage des déchets verts ou comment réduire le volume de vos déchets de jardin par six.

La Communauté de Communes Terres des Confluences propose désormais un service de broyage des déchets verts, pour les habitants, directement sur leur commune, organisé en deux sessions chaque année, d'abord en octobre-novembre, puis en mars.

Ce service vous permet de recycler vos déchets de jardin (tailles d'arbres, de haies, etc.) en broyat, une solution à la fois écologique et pratique pour réduire vos déchets et entretenir vos plantations.

Actuellement, le dispositif est accessible dans 18 des 22 communes du territoire. Ce dispositif sera reconduit chaque année.

Pour toute information ou demande sur le service de broyage, contactez le **secrétariat des services techniques** :

Mail : services.techniques@terresdesconfluences.fr

Tél. : 05 63 95 56 09



L'équipe d'Ageris 82 s'occupe de votre broyat

OUVERTURE D'UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

L'accueil des usagers de la collecte se renforce
pour mieux vous servir avec la mise en place d'une ouverture au public concernant les demandes directes

- Requêtes des usagers,
- Distribution de composteurs individuels,
- Création des cartes d'accès déchetteries via le formulaire papier,
- Mise à disposition de bacs individuels,
- Distribution de sacs jaunes pour les nouveaux arrivants.

Le service collecte vous accueille depuis le
lundi 23 septembre 2024



Les lundi, mardi et jeudi



de 13h à 16h



10 avenue Pierre Latécoère à Castelsarrasin



La Communauté de Communes Terres des Confluences a ouvert, depuis le 23 septembre, un nouveau service d'accueil dédié aux usagers de la collecte des déchets. Cette initiative vise à renforcer la proximité et à mieux répondre aux besoins des habitants en leur offrant un accès simplifié à une gamme de services essentiels.

Cette ouverture représente une étape importante dans l'amélioration des services de la Communauté de Communes Terres des Confluences. Nous invitons tous les habitants à profiter de ces nouvelles facilités pour une gestion optimale de leurs déchets.

Contact :

Mail : service.dechets@terresdesconfluences.fr

Tél. : 05 63 95 56 00 – choix 2.

ENGAGEMENT POUR LA GESTION

DURABLE DE L'EAU

DANS LA GARONNE DÉBORDANTE

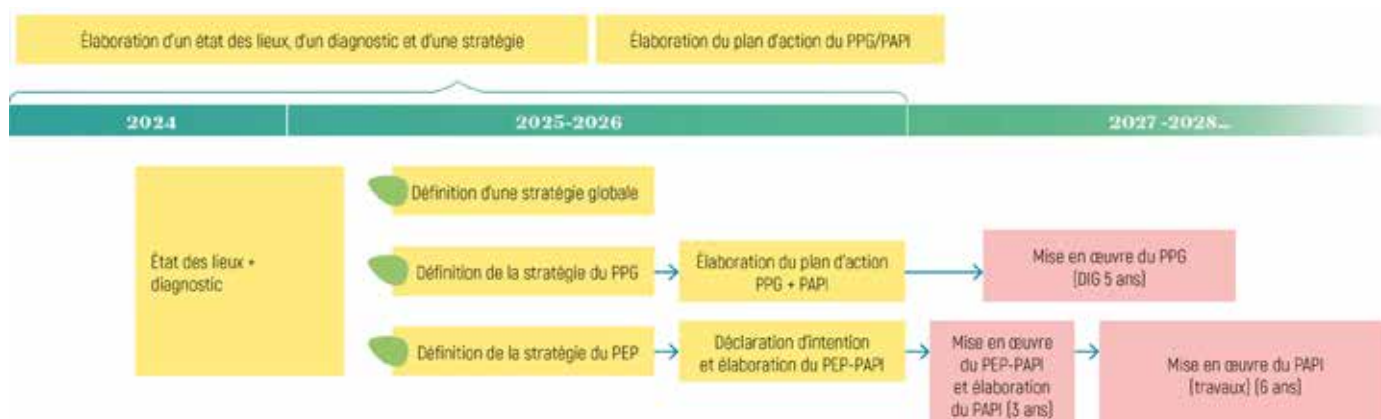
DÉMARCHE
garonne
DÉBORDANTE

Les études pour développer des programmes d'action visant à améliorer la gestion de l'eau dans les bassins de la Garonne débordante ont commencé fin juin, avec la tenue du premier comité de pilotage et la mise en place des premiers ateliers.

Le groupement de six EPCI de la Garonne débordante est chargé de la réalisation d'une étude pour établir un Plan de Prévention des Inondations et un Plan d'Investissement pour la Prévention des Inondations. Les bureaux d'études Egis Eau et Mayenne ont été sélectionnés pour mener cette étude. Ils ont présenté leur méthodologie ainsi que le calendrier des travaux.



Les prochaines étapes



Les financeurs de l'action



CHANGEMENT DE PRESTATAIRE POUR LE SERVICE SPANC

Le service SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) change de prestataire. À partir du 15 novembre, la société Aqualis-EE sera responsable de la gestion et du suivi des installations d'assainissement non collectif sur notre territoire. Aqualis-EE est reconnue pour son expertise dans le domaine de l'assainissement et mettra à disposition son savoir-faire pour garantir un service de qualité. Un agent d'Aqualis-EE sera exclusivement chargé de l'inspection et du contrôle des systèmes d'assainissement non collectif de notre territoire, en veillant à respecter les normes environnementales en vigueur.





Rénovation de route par Eurovia à Durfort Lacapelette

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ

POUR LA RÉNOVATION

DE NOS ROUTES

Les services de voirie jouent un rôle crucial dans l'entretien du réseau routier hors agglomération, assurant sécurité et fluidité des déplacements. La rénovation des chaussées figure parmi leurs priorités. En 2024, la communauté de communes a renforcé cet engagement en allouant des fonds supplémentaires à cette mission.

Zoom sur la rénovation de nos chaussées

env. **463 Km**

de chaussée à la charge de



Budget 2024

dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement pour la réfection des voiries communales d'intérêt communautaire

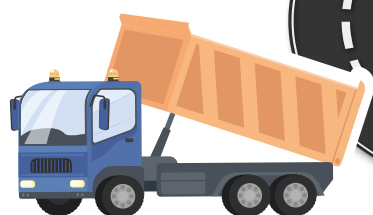
800 000 €



500 000 €

enveloppe supplémentaire en 2024 allouée dans le cadre du renforcement de la coopération avec les communes

soit **1,3 M€**



env. **33 Km**

de chaussée traitée 2024

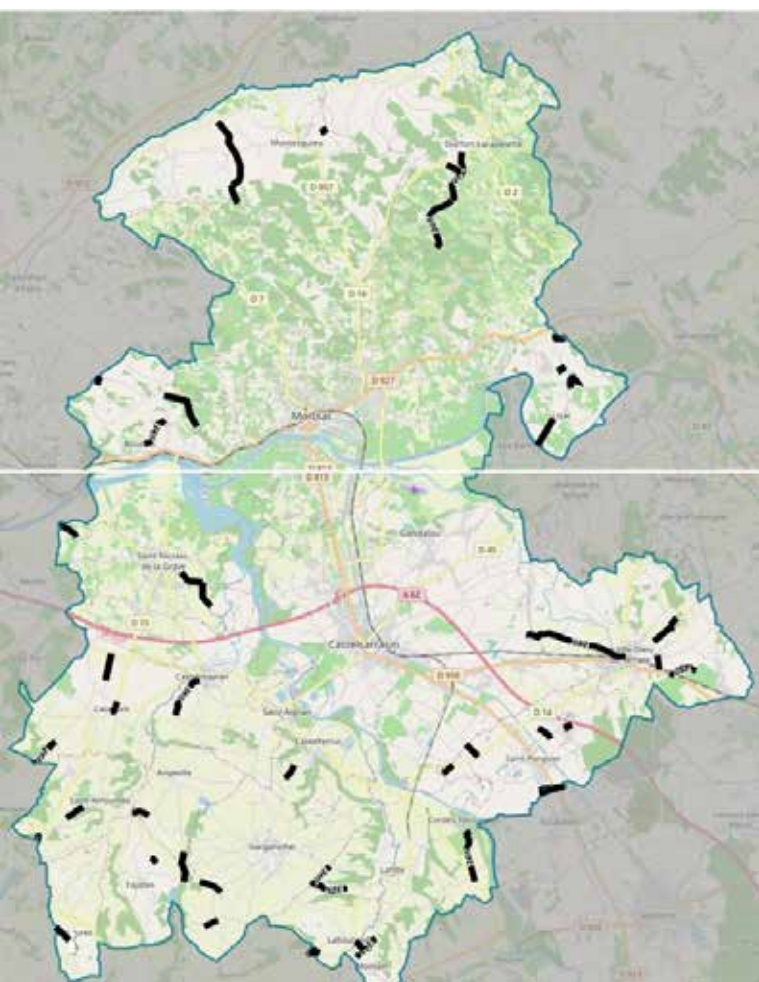
(env. 22 km traités en 2023)





Entretien des fossés se déroulant en même temps que la rénovation de la chaussée

Les travaux 2024 cartographiés



La parole à Thierry Jamain, Vice-Président en charge de la voirie, des projets structurants et la gestion des bâtiments publics.

Le linéaire de l'ensemble des voies intercommunales régi par la Communauté de Communes de Terres des Confluences est de 463Km. Cette année le budget de la voirie a progressé, ce qui nous a permis de réaliser sur le programme 2024 près de 33Km de rénovation des chaussées pour un montant de 1,3 Million €uros.

Mais les travaux de voiries ne s'arrêtent pas là, car dans le même temps la CCTC a effectué une partie du marquage routier horizontal sur les 20 communes rurales de l'intercommunalité ainsi que l'entretien de la signalisation verticale.

Les travaux de fauchage et de débroussaillage sont un élément marquant de l'entretien des voies intercommunales avec un rôle sécuritaire par l'intermédiaire de trois passes au cours de la saison avec une attention particulière sur les carrefours.

L'entretien des fossés le long des voies intercommunales occupe les équipes une bonne partie de l'année également. C'est près de 60 Km de curage de fossés complété par d'autres prestations.

L'entretien des 93 Ouvrages d'art mais également la remise en conformité sont venus s'ajouter à nos compétences et bien sûr le budget qui va avec. L'objectif est de réaliser ces travaux sur plusieurs années en respectant le calendrier des impératifs.

Tous ces travaux ne pourraient être réalisés sans l'investissement des agents de l'intercommunalité qui œuvrent tous les jours pour votre sécurité et je souhaiterais par ces quelques lignes les remercier et également vous rappeler de réduire votre vitesse lorsque vous les croirez, pour leur sécurité.

« Rappelez-vous que derrière les machines il y a des hommes »

ROUTES EN TRAVAUX : ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES POUR ÉVITER LES DANGERS



Agriculteurs :

- Ne travaillez pas trop près des talus bordant les voies communales pour éviter leur déstabilisation
- Laissez une bande de terre non travaillée autour des routes pour limiter l'érosion et les coulées de boue.

Automobilistes :

- De mai à octobre, période de fauchage et de réfection, adaptez votre conduite : réduisez la vitesse et gardez vos distances.
- Soyez vigilant face aux gravillons et engins sur la chaussée, sources potentielles d'accidents.
- Respectez les panneaux et consignes des travailleurs pour garantir la sécurité de tous.

LANCEMENT DE L'OPAH

AMÉLIORER L'HABITAT

À TERRES DES CONFLUENCES

Ce projet tant attendu est enfin opérationnel depuis le 1^{er} août 2024. Avec déjà plus de 60 dossiers en cours de traitement, il répond clairement aux attentes des habitants.



La réunion de lancement du nouveau dispositif d'amélioration de l'habitat s'est tenue le 9 octobre 2024 à La Ville Dieu du Temple en présence du Conseil Départemental du Tarn et Garonne (CD82) délégataire de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et de la Direction Départementale des Territoires du Tarn et Garonne (DDT82), ainsi que de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), des élus locaux, des représentants des communes, ainsi que des techniciens qui nous accompagnent dans cette initiative.

Dès aujourd'hui, les habitants des 22 communes ont la possibilité de contacter directement l'opérateur Urbanis pour soumettre leurs projets de rénovation ou d'adaptation de leur logement. Nous ferons de notre mieux pour répondre à leurs besoins spécifiques.



La parole à Dominique Forneris, Vice-Présidente à l'aménagement durable du territoire et à l'habitat

« En tant que Vice-Présidente à l'aménagement durable du territoire et à l'habitat, je suis heureuse de vous annoncer que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, voulue et portée par Terres des Confluences, est désormais en place depuis le 1^{er} août 2024. Ce dispositif, très attendu sur notre territoire, représente une initiative essentielle pour améliorer notre cadre de vie.

Son suivi et son animation sont assurés par l'opérateur URBANIS, qui jouera également un rôle clé dans la coordination des actions. L'amélioration de l'habitat est un enjeu majeur pour notre territoire et ses habitants, avec un objectif ambitieux de rénover 246 logements sur une période de trois ans.

Pour atteindre cet objectif, un accompagnement humain est indispensable. Grâce à l'engagement de la Communauté de Communes et d'URBANIS, ainsi qu'au soutien précieux de l'ADIL, de la CAF et des élus, nous serons en mesure d'accompagner nos administrés tout au long de cette démarche, du début à la fin.

Ensemble, faisons de cette opération un succès, pour un avenir meilleur et plus durable pour notre territoire. »



MODIFICATION DU PLUi-H EN 2025

Une modification du PLUi-H est prévue pour 2025. Son objectif est d'ajuster le projet sur les points problématiques ou les adaptations nécessaires après près d'un an d'application (depuis son approbation en mars 2024).

Les changements envisagés concerneront principalement : le règlement écrit, les orientations d'aménagement (OAP), les emplacements réservés, la possibilité de changer la destination de certains bâtiments en zone agricole ou naturelle, ainsi que la création de secteurs spécifiques (STECAL) pour des projets en zone agricole ou naturelle.

Je suis bailleur
et j'aimerais rénover
mon parc
de logements



Nous sommes
propriétaires
occupants et
nous aimerions
faire des économies
sur notre facture
d'énergie



Je suis propriétaire
occupant
ou locataire
et mon logement
n'est plus adapté



Je prends rendez-vous avec l'organisme
choisi par la communauté de communes

Urbanis

opération
programmée
d'amélioration
de l'habitat



Etude du pré - dossier
par

Urbanis



Si le dossier est recevable,
un technicien effectue une visite
gratuite et fait des préconisations

**Prestation
GRATUITE**

L'opérateur pourra
vous conseiller
et vous apporter
l'assistance à maîtrise
d'ouvrage (administrative,
technique, juridique et
sociale)
permettant la réalisation
de votre projet.



Aide à la constitution du dossier
et au dépôt des dossiers
auprès des différents financeurs



Aide pour la recherche
d'entreprises aux normes RGE :
étude des devis, suivi de chantier,...



Une fois les travaux effectués
Versement des aides



Soyez vigilants
car les administrations
ne démarchent pas
pour les travaux.
En aucun cas une entreprise
ne peut se réclamer
d'un organisme public
pour vos démarches.

Contact URBANIS :

Mail : guilhem.clergue@urbanis.fr ou alena.labbaci@urbanis.fr - **Tél. :** 06 68 32 57 30

AJUSTEMENTS ET CONSULTATION PUBLIQUE

Une enquête publique sera organisée pour permettre au public de consulter le projet modifié et de soumettre des avis ou demandes. Cependant, cette modification ne pourra pas changer le zonage d'une zone inconstructible à constructible. Pour cela, il faudra attendre la révision du PLUi-H, envisagée en 2026 (approbation en 2028). De plus, les changements ne pourront pas remettre en question l'équilibre général du projet, comme le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

UN NOUVEL ÉLAN POUR L'ÉCONOMIE

Quand les aides à l'immobilier d'entreprise se réinventent pour un soutien renforcé

La Communauté de Communes Terres des Confluences élargit son champ d'intervention pour accompagner le développement économique de son territoire. En revisitant son guide des interventions économiques et en mettant en place un dispositif d'aides élargi elle souhaite offrir un soutien adapté aux réalités locales, notamment en matière d'immobilier d'entreprise.

Les nouvelles mesures incluent une aide à l'immobilier d'entreprise pour les commerces éligibles, à l'exception des communes de plus de 10 000 habitants disposant, elles, de leurs propres

dispositifs. La Communauté de Communes propose également de mutualiser les outils et dispositifs de dynamisation commerciale, tels que la « bourse des locaux vacants » ou le programme « boutique à l'essai ».

Ces initiatives seront animées par les communes, en collaboration avec l'intercommunalité.

Par ailleurs, le guide d'intervention économique a été révisé pour identifier quatre dispositifs d'aides spécifiques.

Ces mesures visent à renforcer l'attractivité du territoire tout en garantissant un soutien adapté aux entreprises locales et commerces de proximité.

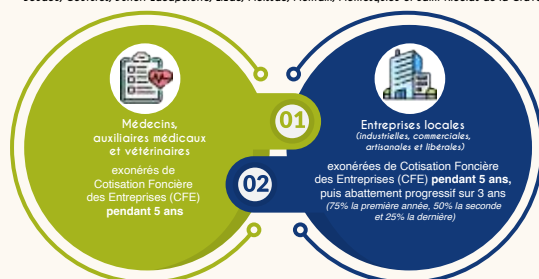


UNE FISCALITÉ AVANTAGEUSE POUR LES FUTURES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

À partir du 1^{er} janvier 2025, dans le cadre du dispositif « Zone France Ruralité Revitalisation » (ZFRV), la Communauté de Communes Terres des Confluences propose des mesures fiscales avantageuses pour huit communes : Boudou, Coutures, Durfort Lacapelette, Lizac, Moissac, Montain, Montesquieu et Saint Nicolas de La Grave.



Boudou, Coutures, Durfort Lacapelette, Lizac, Moissac, Montain, Montesquieu et Saint Nicolas de la Grave





**La parole à Jean-Philippe Bésiers,
Vice-président en charge du développement économique**

« Depuis 2017, la répartition des aides aux entreprises du territoire s'organise en deux axes : celui de la Communauté de Communes qui est compétente en matière d'aide à l'immobilier et celui de la Région qui est compétente en matière d'aide au mobilier d'entreprise.

Ces aides ont fait l'objet de la rédaction d'un guide d'intervention économique à l'adresse des porteurs de projets et des dirigeants déjà présents qui souhaitent développer leur entreprise.

L'évolution des politiques régionales et la nécessaire adaptation de notre guide d'intervention économique ont engagé la Communauté de Communes à réviser les dispositifs actuels.

Désormais, les aides concerneront l'immobilier d'entreprise, en apportant une meilleure réponse aux besoins des entreprises locales, l'immobilier agricole, afin de recentrer l'aide sur l'aspect immobilier des exploitations agricoles. Mais ces aides concerneront aussi le dernier commerce de nos communes, dont l'aide sera élargie pour mieux soutenir les commerces de proximité et l'installation de professionnels de santé, pour accompagner la résorption de déserts médicaux.

Ces aides sont effectives pour accompagner le développement et la diversification des activités, et non pour subventionner des entreprises ou exploitations en difficultés.

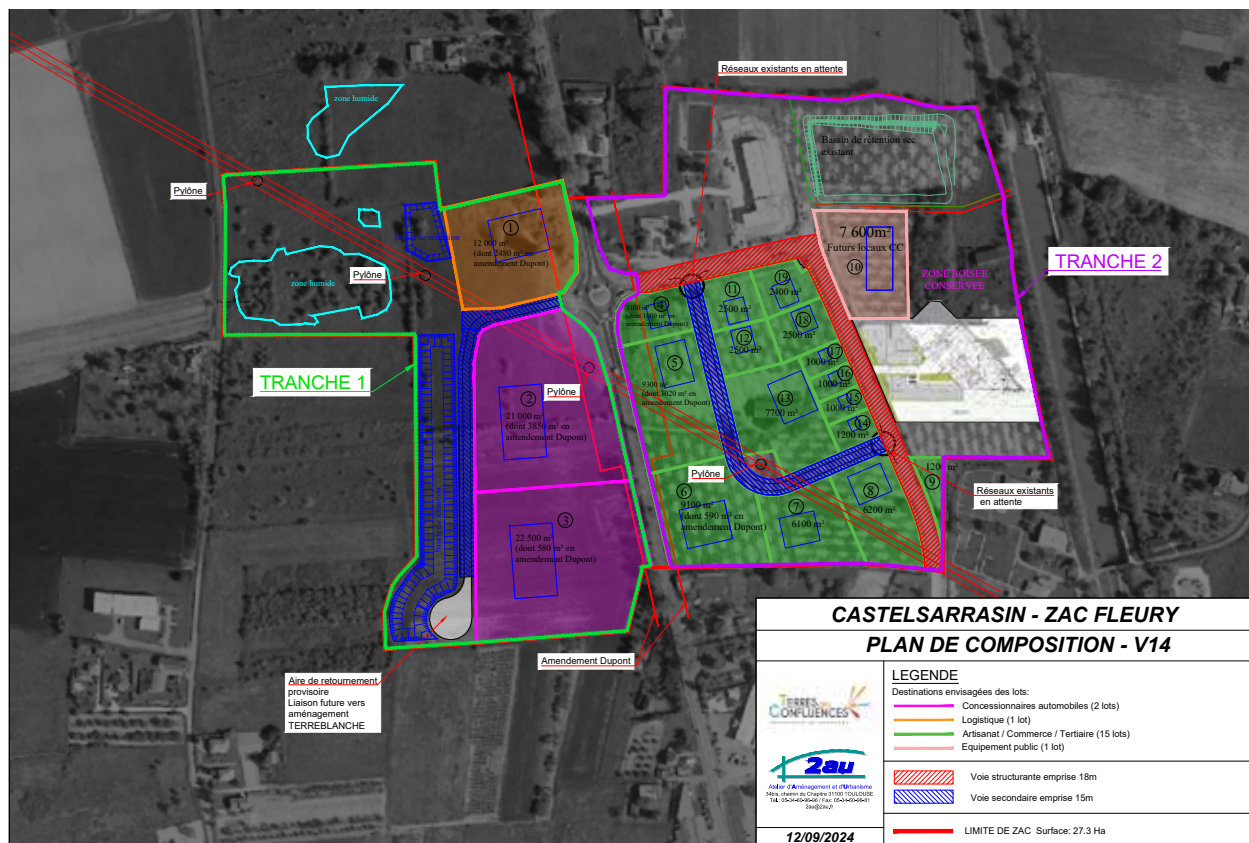
Pour connaître les dispositifs et l'éligibilité des projets, la Communauté de Communes a établi des grilles d'évaluation par type d'activité. Porteurs de projets et dirigeants peuvent se tourner vers nos services pour en connaître les détails et les conditions d'octroi de ces aides, soumis à des plafonds de dépenses éligibles. »

PROJET DE MODIFICATION DE LA ZAC DE FLEURY

Phase de concertation en cours

Les études approfondies menées jusqu'à présent ont permis de mieux définir le projet de modification de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de Fleury qui est localisée le long de la RD813 entre Castelsarrasin et Moissac, notamment la réduction de son périmètre.

À ce stade, les documents correspondant à ce projet sont mis à disposition du public qui est invité à faire part de ses observations et propositions. Cette étape s'inscrit dans le cadre de la « phase de concertation » du projet de modification de la ZAC de Fleury.





L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNALE DE MOISSAC - TERRES DES CONFLUENCES ÉVOLUE POUR DYNAMISER LE TERRITOIRE

Afin de renforcer la gestion et le développement du tourisme sur le territoire de Moissac Terres des Confluences, l'Office de Tourisme Intercommunal « promotion du tourisme » va changer de forme juridique. Actuellement confiée à une association, cette mission sera désormais assurée par un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC).

Cette transformation est recommandée par la Chambre régionale des comptes et permettra une meilleure représentation des élus locaux tout en offrant plus de souplesse pour les actions de commercialisation et de communication. L'EPIC continuera d'associer les socio-professionnels en les intégrant à son fonctionnement.

Les salariés et les biens de l'association actuelle seront repris par ce nouvel établissement, garantissant ainsi une transition en douceur. Un comité de direction sera créé, avec des représentants des élus communautaires et des professionnels du secteur, pour assurer une collaboration étroite entre toutes les parties prenantes du tourisme local.



BALUDIK

Un outil numérique innovant pour valoriser le patrimoine et la destination

L'Office de Tourisme Intercommunal propose un jeu interactif captivant qui vous plonge dans l'histoire de la famille Castaing. Réunis à Moissac pour un week-end, les grands-parents Colette et René, en route pour Saint-Jacques de Compostelle, rejoignent leur fille Carole et son mari Gilles, récemment installés dans la région. Leurs enfants, Emma et Julien, étudiants à Montauban, les retrouvent en train pour explorer ensemble les merveilles de Terres des Confluences. Munis du Pass Tourisme, la famille part à l'aventure, découvrant les incontournables de Moissac et des environs. Les joueurs accompagnent la famille Castaing dans leur découverte de la ville en réalisant des missions liées au Pass Tourisme. À la fin, ils sont incités à prendre le Pass, comme la famille.

En savoir plus : www.baludik.fr



L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL A SA NOUVELLE PAGE FACEBOOK !

Rejoignez l'Office de Tourisme Intercommunal sur Facebook pour découvrir en avant-première les événements, idées de sorties et bons plans sur Terres des Confluences. Laissez-vous inspirer pour profiter pleinement de notre magnifique territoire.

Abonnez-vous dès maintenant et ne manquez rien !

VERS UNE MOBILITÉ DURABLE

LES INITIATIVES AU CŒUR DE TERRES DES CONFLUENCES

Bien que la Communauté de Communes Terres des Confluences n'ait pas pris la compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), déléguée à la Région depuis juillet 2021, elle n'en reste pas moins active sur les questions de mobilité locale. Consciente des enjeux de déplacement pour ses habitants, elle a lancé en octobre 2022 une étude complète pour mieux structurer ses actions.

Cette étude, réalisée avec la participation des élus, des citoyens et des partenaires locaux, avait pour but de dresser un état des lieux des besoins en mobilité, de définir une stratégie globale et de mettre en place un plan d'actions concret à court, moyen et long terme. Financée en partie par l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet AVELO 2, elle s'est concentrée en particulier sur le développement

des « modes actifs », comme le vélo et la marche à pied.

Ce plan d'actions permet de clarifier la politique de mobilité du territoire pour les prochaines années et de planifier les actions à mettre en œuvre. Avec ce schéma directeur, Terres des Confluences s'engage à offrir des alternatives de déplacement plus durables et mieux adaptées aux besoins de ses habitants.



ÉTUDE SUR LA MOBILITÉ INTER-EPCI

Cette étude lancée début 2024 regroupe la Communauté de Communes Terres des Confluences ainsi que les Communautés de Communes du Pays de Lafrançaise, du Pays de Serre en Quercy et des Deux Rives. Les actions envisagées sont actuellement en cours de définition. Un panel citoyen a été constitué et s'est récemment réuni en septembre pour partager son avis sur les actions à tester. Les expérimentations commenceront en 2025.

RETOUR SUR LES SEMAINES D'INFORMATIONS

EN SANTÉ MENTALE 2024

Pour la troisième année consécutive, le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) Terres des Confluences a organisé un événement les 9 et 12 octobre derniers, dans le cadre des Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM).

L'édition 2024 a mis à l'honneur le mouvement, qu'il soit physique ou psychique, et son rôle essentiel pour notre santé mentale. S'inspirant de l'élan mobilisateur des Jeux Olympiques 2024, le CLSM Terres des Confluences a proposé une réflexion autour de l'impact du mouvement sur notre bien-être mental.

En effet, la période post-COVID a accentué notre tendance à l'immobilisme physique. Mais cette réalité soulève des questions essentielles :

- Quels sont les liens entre le mouvement physique et psychique ?
- Comment le mouvement influence-t-il notre santé mentale, de manière positive ou négative ?
- Comment peut-il devenir une ressource pour chacun ?

Ces thématiques ont été abordées lors des moments phares de l'événement, avec notamment des ateliers de création chorégraphique animés par Juliette César, danseuse professionnelle, une exposition itinérante organisée par l'ADIAD, un atelier vélo/smoothie, et un mur d'expression proposé par Proxysanté APAS 82. Les créations vidéo du Gemado ont également été diffusées, avant que participants et grand public ne se retrouvent autour d'un apéritif dinatoire préparé par le foodtruck Lou Regalou.

Après ce moment convivial, l'assemblée a assisté à une table ronde sur le thème de la soirée : "Mouvement et santé mentale". Delphine Bertrand, sophrologue, et Chantal Thivet, psychologue, ont partagé leurs perspectives et leurs outils sur la santé mentale et les bienfaits de l'activité physique.

Enfin, les participants ont pu rejoindre divers ateliers : yoga japonais, arts du cirque et discussion philosophique, animés respectivement par Isabelle Burcheri, La Boîte à Malices, et Sylvie Lecomte.



SISM Semaines d'information sur la santé mentale

LE MOUVEMENT C'EST LA VIE 35^e ÉDITION

Les SISM 2024 c'est maintenant, et c'est en mouvement, en trois temps !

Animations GRATUITES

Pour la troisième année consécutive, le Conseil Local en Santé Mentale Terres des Confluences vous propose, dans le cadre des Semaines d'Information en Santé Mentale, trois temps forts consacrés à la question du mouvement.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour mettre nos corps et nos cerveaux en mouvement !

Mercredi 9 Octobre de 14h à 17h Abbaye de Belleperche Atelier « Danse - Création chorégraphique » Animé par la danseuse professionnelle Juliette César Sur inscription obligatoire, tout public (20 places)	Samedi 12 Octobre de 14h à 17h Chapelle du Séminaire, Bd Léon Cladel, 82 200 Moissac Atelier « Danse - Création chorégraphique » avec restitution de l'atelier en public le soir Animé par la danseuse professionnelle Juliette César Sur inscription obligatoire, tout public (20 places)	Samedi 12 Octobre de 17h30 à 21h30 Chapelle du Séminaire, Bd Léon Cladel, 82 200 Moissac Soirée « Le mouvement c'est la vie » Avec la restitution des créations chorégraphiques, une table ronde en interaction avec le public, et des ateliers en accès libre (ateliers philo, atelier yoga japonais, atelier cirque...)
---	--	--

Un buffet dinatoire sera également à votre disposition. Sans inscription, entrée libre.

Inscriptions auprès de Jérôme Pougand : j.pougand@moissac.fr / tel : 07 88 26 56 57

Logos : ars, PDSM2, CASM, SISM, Communauté de Communes Terres des Confluences, CLSM TC, Terres des Confluences





REGARDS SUR NOS ASSISTANTES MATERNELLES : PORTRAITS D'UN MÉTIER ESSENTIEL

Le métier d'assistante maternelle est le métier de l'accueil de la petite enfance qui compte le plus de professionnels et pourtant, cette profession est peu ou mal reconnue.

C'est pourquoi le Relais Petite Enfance itinérant de la Communauté de Communes Terres des Confluences a décidé de mettre en valeur ce métier au travers d'une exposition photo nomade.

À l'aide de douze clichés authentiques signés Toni MYWAVE, six assistantes maternelles du territoire ont souhaité représenter la profession et se sont prêtées à cet exercice. Le photographe

s'est rendu à leur domicile pour prendre des photos en situation professionnelle.

Le résultat de ce travail montre tout le professionnalisme des assistantes maternelles, leur engagement auprès des familles et des enfants, leur complicité, leur amour pour les enfants et ce métier.

L'exposition a été inaugurée le 15 novembre 2024 à Castelsarrasin. Elle parcourra ensuite les 22 communes du territoire, permettant à un large public de découvrir et de valoriser ce métier.

ATELIERS NUMÉRIQUES : DEVEZ AUTONOME DANS UN MONDE CONNECTÉ

À l'heure où le numérique s'impose partout, savoir utiliser son smartphone, gérer ses emails ou sécuriser ses données sont devenus indispensables.

Avec les **Ateliers Numériques** itinérants, apprenez à maîtriser ces outils essentiels grâce à des sessions adaptées à tous les niveaux, en individuel ou en groupe.

Parmi les thèmes abordés :

- optimisation du smartphone,
- gestion de documents,
- traitement de texte,
- tableurs,
- cybersécurité,
- et bien plus.

Ces ateliers vous offrent des solutions pratiques pour gagner en autonomie dans votre quotidien numérique.

Le programme est disponible sur notre site internet.



VERS UN ACCUEIL DE QUALITÉ :

PARTENARIAT ET RÉNOVATIONS SUR L'AIRE DES GENS DU VOYAGE

NOUVEAU PARTENARIAT POUR LA GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La Communauté de Communes Terres des Confluences a établi un marché de service public avec ACGV Services pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage "Laverdoulette", à Castelsarrasin. Ce contrat, qui dure trois ans, montre la volonté de proposer des services de qualité à tous les habitants de notre territoire.

Le 30 août dernier, Dominique Briois, accompagné des équipes de la CCTC, a officialisé ce partenariat et accueilli M. Morros, responsable d'exploitation, et Mme Garay, cheffe d'équipe d'ACGV Services au sein des locaux de la communauté de communes.

Un engagement pour une gestion efficace

Ce contrat avec ACGV Services a pour but d'assurer un entretien de qualité et une gestion efficace de l'aire d'accueil. Pendant ces trois années, ACGV Services sera chargé de l'entretien régulier, de la gestion des infrastructures et de l'accueil des usagers. Ce partenariat est une belle opportunité pour améliorer les conditions d'accueil et les services proposés aux gens du voyage.

AMÉLIORATION DES LOCAUX SUR L'AIRE DES GENS DU VOYAGE

La Communauté de Communes Terres des Confluences poursuit ses efforts pour améliorer les conditions d'accueil sur l'aire des gens du voyage. Dans ce cadre, des travaux en régie sont en cours afin de moderniser les locaux et d'optimiser les bâtiments. Ces travaux incluent des rénovations des blocs sanitaires afin d'améliorer leur étanchéité.



Réalisation en régie des étanchéités des blocs sanitaires



Toiture avant



Toiture après

POSE DE TOTEMS DANS 20 DES 22 COMMUNES : UN PROJET DE VISIBILITÉ TERRITORIALE EN DEVENIR

Dans les semaines à venir, 20 des 22 communes de notre territoire verront l'installation de totems informatifs dans le cadre d'un projet visant à renforcer l'identité territoriale et améliorer la signalétique. Ces totems seront destinés à mettre en valeur les spécificités de chaque commune tout en assurant une cohérence visuelle à l'échelle du territoire.

Pourquoi cette initiative ?

L'objectif est de créer un lien visuel entre les différentes communes. Chaque totem affichera des informations sur la commune : son histoire, son patrimoine, et ses principaux points d'intérêt. Ce dispositif contribuera également à une meilleure lisibilité de l'espace public, grâce à une signalisation harmonisée.

La démarche de mise en place

Ce projet a été initié par M. Guy Dupuis, Maire de Castelferrus et piloté par la commission communication, en collaboration avec l'office de tourisme. Après un appel d'offres, c'est l'entreprise Signaux Girod qui a remporté le marché pour la fabrication et l'installation des totems. La pose se fera en étroite concertation avec les municipalités, afin de garantir une intégration harmonieuse de chaque totem dans son environnement local.

Cette initiative marquera une étape clé dans la dynamique du territoire, en créant une identité visuelle commune tout en respectant la singularité de chaque commune.

TERRES des CONFLUENCES
communauté de communes

Notre territoire, situé à la confluence du Tarn et de la Garonne, est un carrefour stratégique de communication. Les cyclotouristes peuvent y explorer une multitude de parcours, notamment le long du Canal des Deux Mers, l'autoroute A62 et la ligne ferroviaire Toulouse-Bordeaux facilitent également l'accès à la région. Pour les randonneurs, le GR 65, chemin de Compostelle, traverse ces paysages, offrant une expérience unique au cœur de notre patrimoine naturel et culturel. Ce territoire est également un puissant levier de développement économique, touristique et culturel par la richesse de ses paysages qui s'étendent des coteaux du bas Quercy aux coteaux de la Lomagne, la diversité de ses activités agricoles caractéristiques de l'identité de notre territoire.

Échelon de proximité, la Communauté de Communes est présente dans votre quotidien. Nous travaillons ensemble pour répondre aux attentes des habitants, pour développer une offre de services et d'équipements propres à faire de ce territoire un lieu de vie agréable, accueillant, dynamique et solidaire.

pour en savoir + sur votre communauté de communes

flashez-moi !

flashez-moi !

TERRES des CONFLUENCES
Communauté de Communes
Terres des Confluences
638 rue des Confluences
CS 50046
82102 CASTELARRASIN Cedex
Tél. : 05 63 95 56 00
www.terresdesconfluences.fr

OFFICE de TOURISME INTERCOMMUNAL
Moissac - Terres des Confluences
Tél. : 05 32 09 69 03
www.tourisme-moissac-terresdesconfluences.fr





*Chez vous, en crèche familiale,
en maison d'assistants maternels*

Assistant maternel, votre prochain métier ?

**Démarches, aides, accompagnement...
Renseignez-vous !**



caf.fr